



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Location des bâtiments et locaux municipaux

COSSONAY Une envie d'organiser un événement? De convier des amis à une rencontre? De fêter un anniversaire? De profiter de grillades en forêt? De passer quelques jours du côté du Mollendruz? Si tel est le cas, les Autorités communales peuvent répondre à vos attentes! «Mais il faut s'y prendre assez tôt, car la demande est forte», précisent Nicole Baudet, Municipale, et Nicole Gerber, Secrétaire adjointe à la bourse et responsable du planning des locations.

Sur le site du Pré Aux Moines

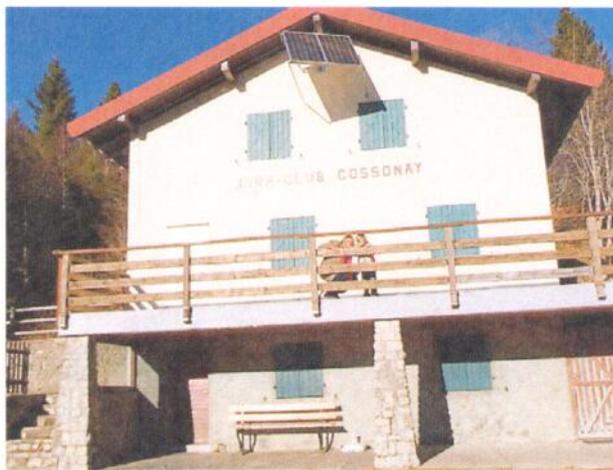
CossArena permet de grands rassemblements et des manifestations d'importance qui se déroulent dans ses salles de gymnastique. Nous y trouvons la cuisine et le réfectoire qui peuvent être loués séparément. Ajoutons encore la salle de rythmique où plusieurs cours de danse sont organisés et le mur de grimpe auquel les élèves s'adonnent avec joie. L'objectif de la Municipalité serait que des personnes extérieures à l'école l'utilisent plus fréquemment.

Quelques dizaines de mètres plus loin, le bâtiment du **PAM 3** met à disposition l'**Aula**: 350 places assises sur deux niveaux. Elle se loue pour des séminaires, des conférences ou des spectacles. En face de son entrée, le **Foyer communal** d'une surface de 70m² a une capacité d'environ 60 places assises. Il est principalement utilisé pour des réunions, assemblées et, occasionnellement, par les sociétés locales lors de soirées à la salle de spectacle. Les **Pas perdus** (hall d'entrée du PAM 3) constituent également une possibilité d'utilisation, tout comme les salles de gymnastique et de musique. Attenant au bâtiment, nous trouvons encore des réfectoires et un dortoir militaire. Dans les **cuisines du PAM 1 et du PAM 2**, des retraités, les Paysannes vaudoises ou d'autres organisations exercent parfois leurs talents culinaires.

Juste à côté, l'ancien local de gym est devenu en 2005 «**L'Espace Alfred Landry**». Le rez-de-chaussée est loué le week-end (ainsi que le mercredi après-midi ou vendredi



L'Espace Landry, la cabane des Bûcherons et le chalet du Jura-Club.



soir) par des particuliers qui souhaitent organiser des repas de familles ou des anniversaires. L'association «La Maison Bleue» y intervient aussi fréquemment. Le **1er étage, sous charpente**, avec un éclairage adéquat se prête davantage pour des réunions de comités et assemblées de sociétés.

En ville ou en Vieille ville

Au **Bâtiment communal**, rue Neuve 1, la **salle de conférence A** est à disposition pour diverses activités. Ici ont lieu par exemple des cours pour mamans de jour ou des

initiations à l'informatique destinées aux aînés dans le cadre de Pro Senectute. Dans la Vieille ville, l'**église Saint-Pierre et Saint-Paul** se prête admirablement bien pour des concerts: les organisateurs doivent s'adresser à la Paroisse. La démarche est la même en cas d'utilisation de la **salle de paroisse**.

En face de l'église, la **Maison de ville** abrite la Bibliothèque communale et la **salle du Conseil communal**. Cette dernière va être transformée et sera accessible à la location. Dès janvier 2018, des cours de français y seront donnés. Les restaurateurs

peuvent la demander – tout comme la salle de conférence A du bâtiment administratif ou le 1er étage de l'Espace Landry - si des clients désirent organiser des séances de travail avant de venir manger au restaurant. D'autre part, et après avoir contacté Nicole Baudet, il existe la possibilité d'utiliser, en certaines circonstances, le **local de réception des guides du patrimoine** (sous les arcades de la Maison de Ville, au rez-de-chaussée) pouvant réunir une dizaine de convives.

Dans la nature

Pour se décontracter au maximum, il vaut la peine de se rendre dans les bois du Sépey, à la **cabane des Bûcherons**. Ce cabanon ne mesure que quelques mètres carrés, mais, en cas de pluie, un petit couvert équipé d'une table ainsi que des bancs sont à disposition des usagers. Toujours dans cette forêt, se dresse le **refuge de Champibûche** construit par l'équipe du 16^{ème} arrondissement forestier et des membres du Groupement mycologique du Pied du Jura Cossonay.

Enfin, au-dessus du col du Mollendruz, sur le territoire de Mont-la-Ville, le **Chalet du Jura-Club** racheté en 2002 par la Commune de Cossonay est à recommander: un endroit bien situé et au calme. Deux dortoirs, un réfectoire, une cuisine équipée de couverts, une réserve de bois, l'éclairage qui provient des panneaux solaires. Quoi de mieux pour passer des moments de convivialité «en altitude»? »

Pratique

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site www.cossonay.ch. Toute demande de location s'effectue auprès de Nicole Gerber, par mail à l'adresse: location.salle@cossonay.ch ou par téléphone au 021/863 22 06, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30.

«Nous vous remercions d'être le plus précis possible, de donner le maximum d'informations et de ne pas omettre vos coordonnées lorsque vous soumettez une demande de location», conclut la responsable.

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Conseil communal

La dernière séance du Conseil communal de l'année 2017 aura lieu le lundi 11 décembre prochain à 19h15 en l'aula du théâtre du Pré aux Moines. Nous rappelons que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les documents relatifs à cette séance pourront être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal dès le 11 décembre 2017.

Administration communale : fermeture momentanée exceptionnelle le 11 décembre 2017

Des changements au niveau de l'informatique communale auront lieu le week-end des 9 et 10 décembre 2017. Une séance d'information destinée à l'ensemble des employés communaux du bâtiment administratif se tiendra à ce sujet lundi 11 décembre 2017 en début de matinée. C'est pourquoi le Greffe municipal, l'Office de la population, la Bourse communale et le Service technique communal n'ouvriront qu'à dès 9h00. Il en est ainsi également pour les lignes téléphoniques qui ne seront rouvertes qu'à ce moment-là. Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale horaires des fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés pendant les fêtes de fin d'année, soit dès le vendredi 22 décembre 2017, à 11h30.

Information complémentaire à la brève du précédent Coss'Info : Une permanence sera assurée au guichet et par téléphone du 3 au 5 janvier 2018 de 8h00 à 11h30 au Greffe municipal (mercredi, jeudi et vendredi matin) et les 3 et 5 janvier 2018 de 8h00 à 11h30 à l'Office de la population

(mercredi et vendredi matin). Les collaborateurs de l'Administration se réjouissent de vous retrouver à partir du lundi 8 janvier 2018, selon les horaires habituels.

Centre de tri des déchets horaires des fêtes de fin d'année

Pendant les fêtes de fin d'année, le Centre de tri sera fermé les lundis et mardis 25 et 26 décembre 2017, 1er et 2 janvier 2018 et ouvert les autres jours, selon l'horaire habituel.

Bibliothèque communale horaires des fêtes de fin d'année

La dernière ouverture de l'année aura lieu le mercredi 23 décembre 2017 de 9h30 à 11h30. Ensuite, la bibliothèque fermera ses portes du 25 décembre 2017 au 8 janvier 2018. L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes !

Demandes de naturalisations ordinaires - mesures exceptionnelles

Plusieurs informations ont été communiquées dans nos précédentes éditions du Coss'Info pour expliquer à la population de nationalité étrangère les changements relatifs à la législation en matière de naturalisation ordinaire qui prendront effet au 1er janvier 2018. Les bureaux de l'Administration communale étant fermés du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018, un service exceptionnel sera mis sur pied afin que les candidats à la naturalisation qui souhaiteraient déposer un dossier complet (formulaire de demande dûment rempli et signé, accompagné de tous les documents annexes nécessaires et remis par les candidats en personne) puissent le faire entre le 27 et le 29 décembre 2017.

Pourquoi un dépôt entre le 27 et le 29 décembre 2017 ? Les dossiers déposés AVANT le 29 décembre 2017 à 11h30 seront traités selon les règles du

droit en vigueur en 2017. Les dossiers déposés APRES cette date seront traités sur la base des règles du droit en vigueur en 2018.

Comment faire ? Le candidat à la naturalisation qui dispose d'un dossier complet et qui souhaite le déposer contacte l'Administration communale par téléphone au n° 021/863.22.14, du mercredi 27 au vendredi 29 décembre 2017, entre 8h00 et 11h30. Une collaboratrice réceptionnera votre appel et organisera un rendez-vous pour le dépôt du dossier. **Important :** aucune suite ne sera apportée si ce numéro d'appel est utilisé à d'autres fins que le dépôt d'une demande de naturalisation ordinaire.

Tout dossier peut être déposé auprès de l'Office de la population également d'ici au 22 décembre 2017 à 11h30.

Souhait d'intégration ? Souhait de naturalisation ? Besoin de cours de français ?

Les Communes de Cossonay et de La Sarraz mettent à disposition des habitants migrants et immigrants de toute la région, des cours de français pour faciliter l'intégration de cette population et la préparer aux examens de français en vue de la naturalisation. Les formations sont gérées par la Commune de Cossonay et ont lieu dès le 9 janvier 2018 à la salle du Conseil communal, les mardis, mercredis et jeudis soirs (selon les niveaux de langue) de 18h30 à 20h30 (sauf vacances scolaires). Coût : CHF 380.- de janvier à décembre 2018. Inscriptions obligatoires auprès du Greffe municipal de Cossonay (rue Neuve 1), au moyen du formulaire téléchargeable également sur le site www.cossonay.ch. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Greffe municipal au 021.863.22.00 ou par courriel à secretariat@cossonay.ch.



Les Récits du Bourg

Durant 3 mois, des habitants de Cossonay se sont réunis pour échanger des histoires reliant leur parcours de vie à leur village. Le texte qui en est tiré a été présenté au public en exclusivité le 9 octobre dernier, dans le cadre de l'Expo. Les brochures sont disponibles à la vente au prix de CHF 10.- et peuvent être achetées auprès du Greffe municipal.

La Municipalité et les Services de l'Administration communale vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !